

Département du Bas-Rhin
 Arrondissement
 de Haguenau-Wissembourg
 Nombre d'élus : 19
 Élus : 19
 En fonction : 19
 Présents : 18

Commune de **MOMMENHEIM**
 Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 mai 2026

Sous la présidence de M. Eric MULLER, maire.

M. BERTIN Jérôme - Mme FREUND Hélène - M. GWISS Jean-Luc - Mme HEINRICH Aurélia
 Mme JUNG Aniko - M. KEITH Alain - Mme KETTERER Sandrine - M. LACROIX Alain - Mme LANDOLT Léa
 M. LERCH Alexandre - Mme LUDMANN Fanny
 Mme MAGNIN-ROBERT Rébecca - M. MITTELHAEUSER Gérard - M. MULLER Eric - M. OTT Thierry
 M. PETER Eric - Mme ROTH Camille- M. SCHMUCK Claude.

Absents excusés :

- Mme LEMMEL Anne-Sophie avec pouvoir à Mme Aurélia HEINRICH

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

7. DESIGNATION DES DELEGUES A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) ACCUEIL DU JEUNE ENFANT ET DE LA FAMILLE (AJEF)

Rapporteur : Mme Aurélia HEINRICH.

Conformément à l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est invité à désigner des délégués représentant la Ville de MOMMENHEIM dans divers organismes.

Les statuts de la SPL AJEF prévoient plusieurs représentants du conseil municipal de MOMMENHEIM au sein de ses instances :

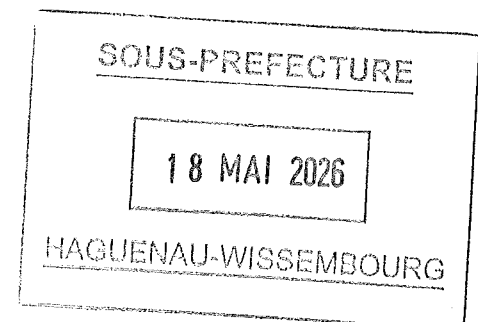
- 1 délégué pour siéger à l'assemblée générale,
- 1 délégué pour siéger au conseil d'administration,
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour siéger au comité de contrôle en dehors du conseil d'administration.

L'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que cette désignation peut ne pas être faite au scrutin secret si le conseil municipal en est d'accord à l'unanimité.

Le même article prévoit que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire ;

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

➤ **ENREGISTRE** les candidatures suivantes :



Liste proposée par Mme Aurélia HEINRICH	
Assemblée générale	Aurélia HEINRICH
Conseil d'administration	Eric MULLER
Comité de contrôle	
Titulaire	Hélène FREUND
Suppléant	France WACKERMANN

➤ **DECIDE**, à l'unanimité, de voter à main levée,

➤ **PROCEDE** à l'élection comme

suit Assemblée générale :

Nombre de voix pour la liste proposée : 18

Nombre d'abstentions : 1

Majorité absolue : 10

Conseil administration :

Nombre de voix pour la liste proposée : 18

Nombre d'abstentions : 1

Majorité absolue : 10

Comité de contrôle :

Nombre de voix pour la liste proposée : 18

Nombre d'abstentions : 1

Majorité absolue : 10

Les délégués de la Ville de MOMMENHEIM (en plus du Maire) dans les instances de la Société Publique Locale (SPL) Accueil du Jeune Enfant et de la Famille (AJEF) sont les suivants :

Liste Aurélia HEINRICH	
Assemblée générale	Aurélia HEINRICH
Conseil d'administration	Eric MULLER
Comité de contrôle	
Titulaire	Hélène FREUND
Suppléant	France WACKERMANN

➤ **AUTORISE** l'une des personnes ci-dessus désignées à accepter les fonctions de Président ou de Vice-Président de la SPL AJEF le cas échéant.

Le Président, **Eric MULLER, maire.**



Le (la) secrétaire de séance,
Aurélia HEINRICH, adjointe au maire

